

## Approbation des étalons 2025 - Date de printemps

30.06.-01.07.2025 Avenches – Examen clinique

### Liste des documents nécessaires



Les documents suivants doivent être joints au **formulaire d'inscription** :

**Délai: 10.06.2025** (date du timbre postal courrier A ou du mail)

#### Documents

- Copie du passeport avec signalement et ascendance officielle du côté paternel et maternel complète sur au moins 4 générations
- Procuration du propriétaire de l'étalon lorsqu'il ne fait pas la demande lui-même
- *Si disponible* : attestation de l'approbation de l'étalon par un stud-book reconnu
- Résultat de la vérification de l'origine avec une analyse ADN  
(*Si disponible; sinon, elle sera demandée lors de l'amenée aux frais de l'éta lonnier. Les résultats correspondants et documents du père et de la mère de l'étalon sont à joindre.*)

#### Performances

- Documents concernant les performances propres de l'étalon  
(résultats d'épreuves d'aptitude, résultats de sport, performances de la descendance)\*
- Documents concernant les performances de la parenté  
(mère, propres frères et sœurs, demi-frères et sœurs maternels, propres frères et sœurs de la mère, etc.)\*

*\* Indications : Toutes les attestations de performances doivent mentionner à quel âge et dans quelle catégorie les résultats ont été obtenus. Elles doivent être établies et attestées par un organe officiel. Les exigences concernant les performances propres et de parenté doivent être accomplies au moment de la présentation de l'étalon à l'approbation. Pour les étalons n'ayant pas encore rempli ces conditions au moment de l'inscription, le propriétaire prend seul le risque que celles-ci ne soient pas remplies d'ici l'approbation. Dans ce cas, les frais d'inscription suite à un refus d'admission ne sont pas remboursés intégralement.*

#### Santé

- Résultats des tests sur **WFFS** et **PSSM**
- Résultat du test sur **EVA**
- **Radiographiques** (selon la fiche d'information sur la radiologie)  
*Le rapport d'examen radiologique est organisé par le gerance.*

**À l'amenée** de l'étalon pour l'approbation, les documents suivants doivent être soumis :

**Délai: 30.06.2025** durant l'amenée

- Passeport **original** de l'étalon avec le signalement, ascendance et vaccination.
- **Certificat de CEM**:
  - ne doit pas être antérieur au 01.01.2025
  - pour les étalons qui ont déjà sailli en 2025 test CEM après la dernière saillie
  - pour les étalons importés en 2025 test CEM après l'importation

**Attention !** Veuillez prélever des échantillons à temps. 5-7 jours dans le laboratoire !

- **Certificat de vaccination** (vaccinations selon les prescriptions du Swiss Equestrian)
- **Déclaration du propriétaire**, que l'étalon n'a pas été opéré, resp. qu'il n'a pas subi de traitements

### L'inscription et les documents y relatifs sont à envoyer à :

Fédération d'Elevage du Cheval de Sport CH FECH, Les Longs Prés 2b, CP, 1580 Avenches

Tél. 026 676 63 40

Fax: 026 676 63 45

a.lueth@swisshorse.ch

www.swisshorse.ch